

Contact et inscription

03.21.09.05.47

formation.continue@ifsi-berck.fr

Retrouvez-nous sur

www.ifsi-berck.fr

FORMATION CONTINUE

GCS de formation en santé

BP 145

62600 Berck-sur-Mer

Siret : 26620961800047

N° existence : 3162 P 001 562



Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation pour les Aides-Soignants

4 rue de l'ancien calvaire BP 145
62604 BERCK SUR MER Cedex
03 21 09 05 47-secretariat@ifsi-berck.fr

FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Public concerné :

- Tout personnel administratif ou technique, voué à travailler ou exerçant au sein d'établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, d'un cabinet d'un professionnel de santé, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.

Prérequis :

- Aucun.

Contenu de la formation :

- Prises en charge des urgences vitales ;
- Prises en charge des urgences potentielles ;
- Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles.

Compétences visées :

- Identifier l'urgence à caractère médical, en assurer la prise en charge, seul(e) ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale ;
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et les moyens de protection individuels et collectifs adaptés ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène ;
- Réaliser une alerte pertinente (Alerter le SAMU ou numéro interne dédié aux urgences vitales) ;
- Pratiquer des gestes adaptés face à une urgence vitale au regard des signes observés ;
- Identifier une situation sanitaire exceptionnelle et les différents dispositifs de réponse ainsi que son rôle au regard de sa profession et de son lieu d'exercice ;
- Etre capable d'identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc ;
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E.

Intervenants :

- Cadres paramédicaux, formateurs habilités par le CESU 62.

Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie Active, apports théoriques et pratiques ;
- Mises en situation (Matériel de simulation, ...).

Modalités d'évaluation :

- Présence conditionnant la validation ;
- Evaluation des gestes enseignés (Apprentissage moteur/simulation) ;
- Grilles d'autoévaluation.

Validité de la formation :

- Certificat de réalisation délivré en fin de formation ;
- Attestation de formation éditée par le CESU 62 ;
- Validité de 4 ans - Recyclage GSU 1 à envisager :

Cadre législatif :

- Arrêté du 30 décembre 2014, modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019, relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Circulaire DGOS/DGS/RH1/MC n° 2010-173 du 27 mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence pour l'exercice de certaines professions de santé.

Durée :

14 heures (2 jours)

Horaires et lieu :

9h-12h30 / 13h30-17h30
GCS de formation en santé

Date :

Consultez l'agenda sur notre site internet

Tarif :

230 € par participant
2300 € pour un groupe de 12 participants

Effectif du groupe :

8 participants minimum
12 participants maximum